

Feuille d'Avis du district de Courtelary

Edition du 17 mai 2019

Comptes municipaux

Les comptes 2018 bouclent avec un excédent de revenus de 41 663 fr. dans le résultat du compte général. Après avoir tenu compte des résultats des tâches autofinancées qui bouclent avec des excédents de charges de 8 761 fr. pour l'alimentation en eau, de 37 363 fr. pour le traitement des eaux usées et de 348 fr. pour la gestion des déchets, le compte global mentionne un excédent de charges de 4 809 fr. Au niveau des investissements nous enregistrons des dépenses de l'ordre de 897 001 fr. et des recettes de 176 758 fr., ce qui représente des investissements nets de 720 243 fr. La fortune de la commune s'élève à 1 144 053 fr. au 31 décembre 2018. Des informations complémentaires au sujet de ces comptes seront publiées dans une prochaine édition de la Feuille d'avis du district de Courtelary.

Place de pique-nique

Suite à la bonne expérience réalisée l'année dernière, c'est à partir de début juin que les toilettes provisoires seront installées à la place de pique-nique située au pied de la Combe-Grède.

Ligne de bus

Conjointement avec la commune de Saint-Imier, le Conseil municipal a accepté la prise en charge d'une partie des frais d'une étude de planification de l'offre pour l'extension de la ligne de bus Saint-Imier-Villeret. C'est en passant par les quartiers Est de la commune de Saint-Imier que le bus pourrait desservir le centre de notre localité.

Bureau communal fermé

En raison du congé de l'Ascension, l'administration communale sera fermée le jeudi 30 ainsi que le vendredi 31 mai 2019.

EcoPoint

C'est le lundi 3 juin prochain que l'entreprise Vadec viendra présenter une nouvelle solution pour l'EcoPoint.

Délégation

Bruno Lemaitre participera à l'assemblée des délégués du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois, le jeudi 20 juin 2019 à Tramelan.

Qualité de l'eau

Le rapport d'analyse réalisé par RuferLab, suite à notre prélèvement du 29 avril 2019 à la Rue Principale 15 a donné les résultats suivants : Température mesurée in-situ : 9.8°C ; Escherichia coli / germe(s)/100ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0. Dans le réseau, une eau est considérée comme

potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

Conseil municipal

Villeret, le 13 mai 2019